

6 Juillet 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal siégeant par voie de visioconférence le lundi 6 juillet 2020, à laquelle étaient présents et s'étant identifiés individuellement:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
M. Vallier Girard, conseiller (par téléphone)
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller
M. Frédéric Villeneuve, conseiller

Assiste également à la séance par voie de visioconférence Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire (par téléphone).

- Considérant que le dixième alinéa de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 est abrogé;
- Considérant que l'état d'urgence a été prolongée jusqu'au 8 juillet 2020 qui mentionne que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

Pour ces motifs, les membres du Conseil sont réunis en visioconférence pour la tenue de ladite séance.

M. Laurent Thibeault, maire ouvre la séance à 19 h 02.

128 06-07-2020 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 128-2020

M. Laurent Thibeault, maire invite Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020;
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020;
6. Dépôt de la liste des comptes payés en juin 2020;
7. Dépôt de la liste des revenus reçus en juin 2020;
8. Correspondance;
9. Rapport des comités;
10. Affaires Nouvelles:
 - a) Rapport de l'inspectrice pour le mois de juin 2020;

- b) Utilisation du puits #3 temporairement, proposition de M. Christian Denis d'Aquatereau;
 - c) Achat de 9 sections de barrières de 8 pieds;
 - d) Présentation du projet de règlement 296-2020 amendement du règlement 220-2012 sur l'utilisation de l'eau;
 - e) Avis de motion du projet de règlement 296-2020;
 - f) Rapport financier au 25 juin 2020;
 - g) Autorisation à Mme Marie-Josée Paradis, artiste professionnelle, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds spécial de Programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord;
 - h) Facture intérimaire WSP (18 792,66 \$);
 - i) Adoption du plan d'action MADA;
 - j) Paiement du 2^e versement des quotes-parts de la MRC du Fjord au montant de 18 638 \$;
 - k) Renouvellement assurance collective, Financière Manuvie;
 - l) Paiement des factures des procureurs de la Corporation nautique, la firme Tremblay Bois avocats vs poursuite contre Technomarine factures totalisant 3 939,92 \$;
 - m) Paiement des factures de Deloitte (3) totalisant 9 244 \$;
 - n) Paiement facture de la quote-part MRC : déchets, recyclage, matières organiques et gestion des matières résiduelles mai 2020 (5 241,19\$);
- 11 Période de questions;
- 12 Levée de la séance.

Après la lecture M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et d'y ajouter les sujets suivants :

- o) Séance du Conseil au Pavillon de la montagne;
- p) Soumission achat d'équipements audio-visuel pour séances du Conseil;
- q) Consultation publiques pour plusieurs projets pour le 3^e port à Sainte-Rose;
- r) Quai de Sainte-Rose;
- s) Nouvelle agente de développement;
- t) Rue de la Descente-des-Femmes

129 06-07-2020 4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020
Résolution 129-2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

130 06-07-2020 5) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020
Résolution 130-2020

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés 6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en juin 2020, totalisant 129 179,41 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

Dépôt de la liste des revenus reçus 7) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en avril 2020, totalisant 144 995,02 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publication.

8) Correspondance

- Un courriel de Financière banque nationale du Canada répondant négativement à la demande de remboursement du prêt de la Municipalité avant son échéance;
- Un avis du Collectif Sainte-Rose-du-Nord en transition vs problématique de la distribution de l'eau potable;
- Un courriel du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques informant du statut permanent conféré à la réserve aquatique de la vallée-de-la-rivière-Sainte-Marguerite;
- Une lettre du comité d'implantation d'un parc de planches à roulettes (skate park);

Rapport de l'inspectrice en bâtiment 10a) Le rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de juin 2020. est déposé au Conseil (26 permis émis).

131 06-07-2020 10b) Utilisation du puits #3 temporairement, proposition de M. Christian Denis **Résolution 131-2020**

- Considérant que les puits P-1 et P-2 sont présentement à moins de 30 mètres de hauteur;
- Considérant que même si un avis de restriction de consommation a été émis, les puits ne sont pas en mesure de répondre à la demande;
- Considérant qu'il y aurait lieu de brancher temporairement le puits P-3, afin de combler les besoins en eau pour la saison estivale;
- Considérant que M. Christian Denis, ingénieur en hydrologie de la firme Aquatereau a déposé une proposition pour le branchement temporaire au montant de 22 280 \$ plus taxes;
- Considérant que sur ce montant de dépenses, 9 505 \$ sont reliés à des équipements qui seront utilisés pour le branchement

permanent et par le fait même resteront la propriété de la Municipalité;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de M. Denis et de procéder rapidement au branchement temporaire afin de combler le manque d'eau.

**132 06-07-2020 10c) Achat de 9 sections de barrières de 8 pieds
Résolution 132-2020**

- Considérant que pour assurer le respect de mesures de distanciation le secteur du quai doit être barré en partie;
- Considérant que l'achat de sections de barrières de 8 pieds faciliterait le travail des employés qui gère la circulation;
- Considérant que lesdites sections serviront également pour d'autres activités et/ou travaux;

Pour ces motifs, M. Vallier Girard propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 9 sections de barrières de 8 pieds chez Signalisation Interligne au montant de 190 \$/chacune pour un total de 1 966,08 \$.

**Présentation du projet
de règlement 296-2020**

10d) M. Laurent Thibeault, maire invite Mme Maryse Girard, directrice générale à présenter le projet de règlement 296-2020, amendement au règlement 200-2012 sur l'utilisation de l'eau afin d'y ajouter l'article 6.8 «Urinoirs à chasse automatique munis d'un réservoir de purge».

**Avis de motion
Règlement 296-2020**

10e) M. Michel Blackburn, conseiller donne avis que lors d'une séance subséquente il sera question de l'adoption du règlement 296-2020, amendement au règlement 200-2012 sur l'utilisation de l'eau afin d'y ajouter l'article 6.8 «Urinoirs à chasse automatique munis d'un réservoir de purge».

**Rapport financier
Au 25 juin 2020**

10f) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier au 25 juin 2020. Sur un budget de 1 207 693 \$ de revenus à recevoir présentement 1 026 608 \$ et sur un budget de dépenses également de 1 207 693 \$, 454 590 \$ à ce jour.

**133 06-07-2020 10g) Autorisation à Mme Marie-Josée Paradis, artiste professionnelle, à
présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds
spécial de Programme de soutien à la médiation culturelle de la
MRC du Fjord
Résolution 133-2020**

- Considérant que Mme Marie-Josée Paradis a présenté aux membres du Conseil un projet à être déposé au fonds spécial de programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord;

- Considérant que la MRC du Fjord exige que la Municipalité autorise le responsable du projet par résolution;
- Considérant que les membres du Conseil acceptent de contribuer audit projet;

Pour ces motifs, Mme Annie Girard propose, appuyée par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Josée Paradis à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds spécial de Programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord. La Municipalité s'engage à y participer en prêtant les locaux pour un montant de 750 \$ en biens et services et pour un montant de 550 \$ en aide financière totalisant 1 300\$.

134 06-07-2020 **10h) Facture intérimaire WSP au montant de 18 792,66 \$**
Facture intérimaire WSP **Résolution 134-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture intérimaire de WSP au montant de 18 792,66 \$.

135 06-07-2020 **10i) Adoption de la politique et du plan MADA**
*Adoption de la politique
et du plan d'action
MADA* **Résolution 135-2020**

- ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance du projet de politique Municipalité amie des aînés (MADA) accompagné du plan d'action;
- ATTENDU QUE dans le cadre de cette démarche, le comité de pilotage a procédé à un sondage et a tenu des assemblées publiques de consultation auprès des citoyens de plus de 55 ans de la municipalité;
- ATTENDU QUE le Conseil municipal se déclare satisfait de la politique et de son plan d'action;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Claude Riverin, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique MADA accompagnée du plan d'action.

136 06-07-2020 **10i) Formation d'un comité de suivi du plan d'action MADA**
*Formation d'un comité
de suivi MADA* **Résolution 136-2020**

- ATTENDU QUE l'adoption d'une politique Municipalité amie des aînés (MADA) nécessite la création d'une structure de suivi;

- ATTENDU QUE la mise en place d'un comité est fondamentale au cheminement de la politique MADA;
- ATTENDU QUE la politique MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Riverin, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité :

- D'autoriser la création d'un comité de suivi de la politique MADA sous la responsabilité de l'élu responsable des questions aînées. Le comité MADA aura pour mandat d'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action:
 - en exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
 - en priorisant les éléments du plan d'action;
 - d'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique MADA;
 - d'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique MADA;
 - Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
 - de sensibiliser les décideurs à l'importance personnes âgées dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Le comité de suivi du plan d'action MADA sera formé des personnes suivantes :

- M. Gaétan Côté, président du Club des Aînés de Sainte-Rose-du-Nord
- M. Réjean Gagné, membre du conseil d'administration du Club des aînés
- Un représentant de la Société de développement de Sainte-Rose;
- Mme Marie-Claude Paris/Tanguay, agente culturelle et communautaire à la municipalité de Sainte-Rose;
- M. Laurent Thibeault, maire et représentant du conseil municipal au sein du comité.

137 06-07-2020 10j) Paiement du 2^e versement des quotes-parts de la MRC du Fjord au montant de 18 638 \$

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer le 2^e versement des quotes-parts de la MRC du Fjord au montant d 18 638 \$.

**138 06-07-2020 10k) Renouvellement assurance collective, Manuvie
Résolution 138-2020**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité de renouveler le contrat d'assurance collective avec la compagnie Manuvie tel que recommandé par AGA assurances collectives suite aux négociations et que Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ledit renouvellement.

**139 06-07-2020 10l) Paiement des factures des procureurs de la Corporation nautique, la firme Tremblay Bois avocats vs poursuite contre Technomarine factures totalisant 3 939,92 \$ (corrigé à 2 747,11 \$)
Résolution 139-2020**

- Considérant que le Conseil s'est engagé par la résolution 188-2018 à partager les frais de poursuite avec la Corporation nautique;
- Considérant que la Municipalité a assumé tous les frais de reconstruction des équipements endommagés lors de l'évènement du 7 septembre 2016;
- Considérant que la Corporation nautique s'est engagée à remettre la somme découlant de la poursuite à la Municipalité en échange que la Municipalité paie les frais des procureurs Tremblay, Bois;
- Considérant qu'un montant de 30 000 \$ a été versé à la Corporation nautique résultant de l'entente hors cour et que cette dernière l'a transmis à la Municipalité;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de payer les factures des procureurs Tremblay, Bois totalisant 2 747,11 \$.

**140 06-07-2020 10m) Paiement des factures de Deloitte (3) totalisant 9 244 \$;
Résolution 140-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les trois factures de Deloitte au montant totalisant 9 244 \$.

**141 06-07-2020 10n) Paiement facture de la quote-part MRC : déchets, recyclage, matières organiques et gestion des matières résiduelles mai 2020 (5 241,19\$)
Résolution 141-2020**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture de la MRC du

Fjord pour les quotes-parts des matières résiduelles du mois de mai 2020 montant de 5 241,19 \$.

**142 06-07-2020 10o) Séance du Conseil au Pavillon de la montagne
Résolution 142-2020**

- Considérant que la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, a annoncé que le Conseil pouvait à nouveau tenir les séances en présence de public;
- Considérant qu'il faut que les règles de distanciation physique soient respectées;
- Considérant que la salle du Conseil n'a pas l'espace suffisant pour accueillir le public en respectant la distanciation physique de 2 mètres;
- Considérant que la salle du Pavillon de la montagne, située au 213, rue du Quai est plus adéquate;

Pour ces motifs, M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité que les séances du Conseil se tiennent à la salle du Pavillon de la montagne jusqu'à nouvel ordre.

**143 06-07-2020 10p) Soumission achat d'équipements audiovisuels pour séances du Conseil
Résolution 143-2020**

- Considérant que Mme Marie-Claude Paris-Tanguay à la demande de Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, a fait des démarches afin de vérifier les coûts pour l'achat d'équipements audiovisuels afin de pouvoir enregistrer et filmer les séances du Conseil;
- Considérant que la proposition consiste à acheter l'équipement sur le site Amazone avec diffusion sur Youtube;
- Considérant que les membres du Conseil priorisent l'achat local et/ou régional et doutent de la fiabilité de Youtube;

Considérant que le coût est estimé à 3 286 \$ incluant la formation.

Pour ces motifs M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard que la Municipalité se dote des équipements audiovisuels requis pour l'enregistrement en utilisant des fournisseurs locaux ainsi qu'un site plus sécurisé et fiable que Youtube.

144 06-07-2020 8) Autorisation à Mme Isabelle Michon-Campbell de L'Art salé à présenter un projet dans le fonds du programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord

- Considérant que Mme Isabelle Michon-Campbell a présenté aux membres du Conseil un projet à être déposé au fonds spécial de programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord;
- Considérant que la MRC du Fjord exige que la Municipalité autorise le responsable du projet par résolution;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Isabelle Michon-Campbell à présenter une demande d'aide financière dans le fonds du programme de soutien à la médiation culturelle de la MRC du Fjord.

145 06-07-2020 9) *Projet de parc de planche à roulettes (skate-park) présenté par l'Association sportive*
Résolution 145-2020

- Considérant que Mme Annie Girard, représentante du Conseil à L'Association sportive présente un projet préparé par ladite association pour l'implantation d'un parc de planche à roulettes;
- Considérant que le projet a été préparé selon les normes établies dans le Guide d'aménagement et de gestion des parcs de planche à roulettes de l'Association québécoise du loisir municipal;
- Considérant que la prime annuelle en responsabilité civile pour une telle installation est de 1 000 \$/année;
- Considérant que l'Association sportive s'occupera de l'inspection mensuelle de l'équipement afin qu'il demeure toujours sécuritaire;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet d'implantation d'un parc de planche à roulettes sur le terrain de l'édifice municipal et de payer la prime annuelle au montant de 1 000 \$.

146 06-07-2020 12) *Levée de la séance*
Résolution 146-2020

M. Claude Riverin propose de lever la présente à 21 h 09.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Laurent Thibeault, maire